



A.S.B.L

Maison de la Laïcité
Morlanwelz



Le Courrier Laïque
N°241 juin 2026

12 JUIN
À 19H30

LE
MASCULINISME

Une
radicalisation
progressive ?



Olga ZRIHEN



Lilas RIGAUX

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Vendredi 12 juin à 19 h 30 : conférence - débat « Le masculinisme » par Olga Zrihen et Lilas Rigaux	p. 4
Un legs : une préoccupation de votre vivant ?	p. 7
Une planète sans habitants : une beauté sans témoin ?	p. 8
Jeudis 11 et 25 juin à 10 h ou à 13 h : atelier d'art floral	p. 9
Lundis 1 et 15 juin à 14h : atelier d'aquarelle	p. 9
Mardis 9 et 23 juin à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 9
Jeudi 4 juin à 17 h : Le cinéma de Minuit « L'homme au bras d'or » d'Otto Preminger	P. 10
Jeudi 18 juin à 19 h : Ciné-débat des Résistances « Juré n° 2 » de Clint Eastwood	p. 12
samedi 12 septembre de 8h30 à 18h : Voyage à Sars-Poteries et Caudry	p. 14
Dimanche 21 juin à 12 h 30 : Repas d'avant vacances	p. 15
Lundi 27 juillet à 12h30 : « Les vacances des Lundis du Préau », Paella et animation	p. 16

Contact Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895

FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz

- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2026

La cotisation annuelle reste fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2026

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



BONNES VACANCES D'ÉTÉ

Que vous partiez en vacances ou que vous appréciiez le plaisir de profiter de calme et de repos chez vous, l'organe d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz vous souhaite une excellente période de détente.

Nous reprendrons nos activités dès septembre.

Néanmoins, vous pouvez nous rejoindre le 27 juillet lors de notre repas des "vacances des Lundis du Préau" suivi, comme de coutume, par un après-midi d'animations.

Parrainage laïque du 2 mai Des moments de grande émotion



Le 2 mai, nous avons célébré le parrainage laïque d'Andréa SARTIRANI dont les parents sont Madame Déborah PIERARD et Monsieur Airélien SARTIRANI.

Madame Laure Demanez et Monsieur Arfaras Kyle, pressentis comme marraine et parrain d'Andréa, se sont solennellement engagés à se conformer aux devoirs qu'implique le parrainage laïque et de prendre sous leur protection Andréa si l'un ou l'autre parent était empêché par le destin de remplir jusqu'au bout leur mission.

Vu les contraintes du planning d'impression, le parrainage du 9 mai sera publié dans le prochain Courrier Laïque.



A.S.B.L.

Maison de la Laïcité
Morlanwelz

12.06.26
À 19H30

CONFÉRENCE DÉBAT

LE MASCULINISME



UNE RADICALISATION
PROGRESSIVE?



Lilas RIGAUX - déléguée
stratégie au CAL

Olga ZRIHEN -
Présidente de la
Maison de la Laïcité de
La Louvière

PAF :

ENTRÉE : 5€ - MEMBRES : 4€ - ÉTUDIANTS : 2€ - ART 27. : 1.25€

Place Albert 1er, 16A-7140 Morlanwelz
Réservations souhaitées au
064/44.23.26 ou
laicite.mlz@hotmail.com

Editeur responsable : Yvan Nicaise

**Vendredi 12 juin à 19 h 30 : Le masculinisme
une conférence - débat qui nous concerne tous :
Adolescents, adultes, parents,
éducateurs et enseignants**

Dans « le courrier laïque » de mars et mai dernier, nous avons publié deux articles d'information et de sensibilisation préparatoires à la conférence du 12 juin sur ce sujet.

De plus en plus d'articles, sondages, ouvrages, interviews radios... font part des préoccupations liées à diverses formes de radicalisation mettant en avant des stratégies d'infiltration d'une nouvelle idéologie de « l'homme fort », et aussi l'idée qui revient sans cesse, selon laquelle les hommes seraient les « oubliés » de la société.

Citons, à titre d'exemple :

« Le masculinisme, une menace terroriste » rendez-vous avec Stéphane Lamy, edt.laicite.be novembre 2024 ;

« Le péril masculinisme » enquête de Sylvie Tenenbaun (Ed.Harper Collins-2025) ;

« Le masculinisme : ce virus multiforme » par Lilas Rigaux EDL n°522 -2025 ;

« Le masculinisme et la réaffirmation de l'identité" (UCLouvain) - mémoire de Ludivine Toussaint ;

« Un homme sur trois veut une femme qui obéit ». Etude internationale du King's College de Londres et l'institut de sondage Ipsos en mars 2026 ;

« Avec le masculinisme, une contre-révolution est en marche» RTBF le 27.01.2026 « La Première » ;

« Baromètre sexisme : vague 3 » mis en ligne sur haut-conseil-egalite.gouv.fr 01.2024 ;

« Plongée dans la manosphère » de Louis Théroux, documentaire sur Netflix.

Ces exemples illustrent à suffisance l'intérêt de cette conférence à laquelle nous vous invitons.

Ne laissons pas s'installer cette idéologie, car « le masculinisme ne se contente pas de s'opposer aux féminismes, il détourne les valeurs d'égalité et de liberté pour les retourner contre les femmes » (extrait de l'article de Lilas Rigaux).

Yvan Nicaise

Conférence masculinisme : Présentation des intervenantes

Olga Zrihen



Militante de longue date, Olga a siégé au Parlement européen de 2001 à 2004 et s'est engagée en faveur des droits de l'homme, de la femme et de l'émancipation sociale. Elle fut aussi désignée Sénatrice de Communauté.

Elle a défendu les jeunes, les femmes, les personnes issues de minorités ethniques, en animant plusieurs émissions à la TV communautaire.

Olga est présidente de la Maison de la Laïcité de La Louvière.

Lilas Rigaux



Juriste au sein de la cellule étude et stratégie du Centre d'Action Laïque et chargée d'études Droits humains - Droits sociaux.

Lilas a été collaboratrice à la Chambre des représentants et conseillère à la région Bruxelles capitale de 2019 à 2024.

Elle publie des articles dans la revue EDL « Espace de Liberté » du CAL.

Attention ; cette conférence a bien lieu à 19h30, comme déjà annoncé en mars dernier.

(19h00 est une erreur dans le courrier de mai)

Article premier de la Déclaration universelle des droits humains :

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un legs : une préoccupation de votre vivant ?

Parler de succession, ce n'est jamais très confortable. Pourtant, quand on n'a ni conjoint ni enfants, la question devient encore plus sensible : à qui laisser ce capital que nous avons construit durant toute notre vie ?

Bien des réflexions se posent alors à vous.

- Vous n'avez pas d'enfants (célibataire, sans descendance, ou famille éloignée) ;
- Vous voulez avantager un proche (neveu, nièce, filleul(e), ami, etc.) ;
- Vous avez envie de soutenir une association, une ASBL qui vous est chère, une fondation... ;
- Vous trouvez que la fiscalité successorale est très lourde et vous voulez éviter qu'une grande part de ce que vous laissez parte en impôts.

Un legs est un don par testament. C'est la transmission d'un patrimoine dont le bénéficiaire jouira au décès du testateur (auteur du testament), à la différence de la donation qui est un don de son vivant. Il convient toutefois de respecter la « réserve héréditaire », loi régie par le Code civil.



Peut-on faire un leg à une asbl ?

Oui car un legs n'est pas obligatoirement attribué à une œuvre caritative. Il est tout à fait possible de faire un legs à une ASBL (Association Sans But Lucratif) en Belgique pour soutenir une cause après votre décès. Vous devez rédiger un testament (olographe ou notarié) désignant l'association.

Comment une association peut-elle recevoir un legs ?

Depuis le 3 août 2017, les legs (libéralités testamentaires) au bénéfice des associations sans but lucratif, des associations internationales sans but lucratif et des fondations ne sont plus soumis à autorisation du ministre de la Justice ou de son délégué.

Peut-on changer d'avis ?

Rien n'est figé dans le marbre. Vous pouvez changer d'avis à tout moment. C'est toujours le dernier testament daté et signé qui fait foi.

Si vous souhaitez que la Maison de la Laïcité consacre une réunion sur ce sujet, signalez- le à Aurore, et, selon le nombre de demandes, nous organiserons une conférence avec une personne compétente.

Yvan Nicaise

Une planète sans habitants : une beauté sans témoin ?

Sauver la planète, c'est sauver l'humanité.



C'est une idée largement répandue, mais elle mérite d'être nuancée : sauver la planète et sauver l'humanité ne sont pas forcément la même chose.

A l'heure où les crises écologiques menacent l'avenir de l'humanité, pourquoi ne pas se poser une autre question : quel sens aurait une planète sans habitants ? Sauver la Terre est souvent présenté comme une cause ultime, universelle. Mais que reste-t-il de cette cause si l'humanité disparaît ? Une planète sans vie humaine n'a-t-elle pas, en réalité, perdu son sens profond ?

Sur le plan physique, la Terre continuera de tourner. Les océans monteront ou se retireront, les volcans entreront en éruption, des espèces naîtront, d'autres s'éteindront. L'univers, indifférent, poursuivra son expansion. La planète n'a pas besoin de nous pour exister. Elle a survécu à des cataclysmes plus violents que les dérèglements actuels, et elle survivra à notre disparition.

Mais du point de vue humain, tout change. Car c'est nous qui donnons du sens à ce monde. Un paysage n'a de beauté que dans le regard qui le contemple. Une forêt, un animal, un ciel étoilé n'ont d'histoire que parce qu'un être humain les observe, les raconte, les habite. Sans habitants, la planète devient un décor vide, un musée sans visiteurs, une bibliothèque sans lecteurs. Elle est, mais elle ne signifie plus rien.



C'est pourquoi sauver la planète revient, en réalité, à sauver les conditions de notre propre survie. Ce combat écologique n'est pas un acte désintéressé au nom d'un équilibre abstrait, c'est la recherche d'un climat stable, des écosystèmes habitables, des ressources accessibles, soit les conditions nécessaires à la vie humaine organisée.

C'est une lutte pour continuer à être les témoins, les créateurs de sens, les habitants du vivant.

En somme, une planète sans habitants ne serait ni plus belle, ni plus juste, ni plus vraie. Elle serait seulement silencieuse. Et peut-être que le véritable enjeu n'est pas de sauver la Terre, mais de préserver l'humanité capable de lui donner un sens.

Yvan Nicaise

Jeudis 11 et 25 juin à 10 h ou à 13 h : atelier d'art floral

Ce sont les dernières dates des ateliers avant les vacances d'été. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 17 €, fleurs et café compris.

Les prochaines dates seront publiées en août.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 1 et 15 juin à 14h : atelier d'aquarelle

C'est toujours avec le même plaisir de peindre que les participant.e.s se réunissent ces derniers lundis avant les vacances d'été. Nous n'en doutons pas car les talents artistiques de nos aquarellistes nous émerveillent de plus en plus. La participation aux frais reste toujours de 5 €, papier et café offerts. Les prochaines dates seront publiées en août.



Monique Piret

Mardis 9 et 23 juin à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble continuent à partager leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Dates durant les vacances d'été.

7 et 28 juillet et 11 et 25 août.



Georges Gérard



Maison de la Laïcité
orlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT

FRANK SINATRA ELEANOR PARKER KIM NOVAK



JEUDI 04 JUIN 2026 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€

INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A

7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise



LE CINEMA DE MINUIT... A 17 H

Jeudi 4 juin
« L'homme au bras d'or »(1955)
d'Otto Preminger

Présentation

Sortant d'une cure de désintoxication et bien décidé à ne plus se droguer, Frankie Machine (interprété par Frank Sinatra) voudrait refaire sa vie et devenir musicien comme batteur de jazz à Chicago. Ce choix n'est pas partagé par son épouse Zosch, (Eleanor Parker) préférant qu'il gagne sa vie comme croupier dans le tripot de Schwiefka.



Frankie était surnommé « l'homme aux bras d'or » pour son talent de donneur de cartes (croupier) dans des parties de poker clandestines. Bientôt, les dettes s'accumulent et Frankie, qui se drogue de nouveau, est accusé du meurtre d'un dealer.

Parlons du film



Réalisé par Otto Preminger, L'Homme au bras d'or (The Man with the Golden Arm) est un classique du film noir.

C'est le premier grand film hollywoodien à traiter ouvertement de la toxicomanie, défiant la censure de l'époque.

Le film est adapté du roman éponyme de l'écrivain américain Nelson Algren qui a remporté le tout premier National Book Award en 1950. La version française a été traduite par l'écrivain et musicien Boris Vian.

Entrée : 4 €- Art.27 : 1,25 €

Jean-Luc Pierard



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

2026

DES RÉSISTANCES

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz



JEUDI
18 juin
19h00

P.A.F: 4€ - Article 27
(1.25€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
Étudiants: 2€
info: 064.44.23.26

Avec le soutien de :  

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Ciné-débat des Résistances

Jeudi 18 juin 2026 à 19h00

JURÉ N°2

un film de Clint EASTWOOD

(USA, 2024)

Justin Kemp, est un homme sélectionné comme juré aux côtés d'autres citoyens dans un procès pour un meurtre très médiatisé. Le jeune mari et futur père de famille se retrouve rapidement aux prises avec un grave dilemme moral qu'il pourrait utiliser pour faire basculer le verdict du jury et éventuellement le condamner. Est-il peut-être à l'origine de la mort de la victime ?

Juré n°2 n'est pas basé sur une histoire vraie. Il s'agit d'une œuvre de fiction originale, scénarisée par Jonathan Abrams et réalisée par Clint Eastwood.

Le film réunit un casting prestigieux avec Nicholas Hoult, Toni Collette, J.K. Simmons et Zoey Deutch.

Il s'agit du quarantième film de Clint Eastwood, réalisé à l'âge de 94 ans, et considéré comme son ultime long métrage. Au box-office international, le film a rencontré un succès particulièrement notable en France, où il a réalisé le meilleur résultat mondial



P.A.F. : 4 € - Article 27- Etudiant 2€

Info Yvan Nicaise : 0478/39.27.96 -

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz en collaboration avec Hainaut Culture Tourisme.

Voyage dans les Hauts de France à Sars-Poteries et Caudry Le samedi 12 septembre de 8h30 à 18h

En mars et mai, nous vous annonçons dans nos mensuels « Le Courrier laïque » ce voyage en car comportant deux visites guidées et un repas 3 services. Nous vous rappelons le déroulement de cette journée.

Rendez-vous à 8 h 15

Départ : 8h30 face à notre maison de la Laïcité

10 h 15 : Visite guidée du musée du verre (Musverre) à Sars-Poteries

Un lieu incontournable de la création verrière internationale.

Il constitue aujourd'hui la plus importante collection publique française, riche de plus de 800 pièces, elle explore toutes les propriétés et les facettes du matériau-verre, souvent méconnu.



13h00 : repas au restaurant « La bascule » à Caudry

15 h 30 : « Le musée de la Dentelle » à Caudry

Nous vous invitons à la découverte du patrimoine dentellier et des arts textiles du Caudrésis à travers une collection technique illustrant la chaîne de fabrication de la dentelle sur métier *Leavers* grande largeur – spécificité de Caudry.



Retour à Morlanwelz à 18h30 au plus tard.

Les inscriptions seront **clôturées le 21 août**. Le **versement complet** de 60 €/personne (ou le solde restant dû pour ceux qui ont déjà versé un acompte) doit être versé à cette date au compte de la Maison de la Laïcité BE76 0682 1971 1895. Le voyage est garanti mais le nombre de personnes doit être précisé début août.

Merci de préciser le nombre de personnes.

Pour le choix du menu, contacter Aurore au 064/ 44 23 26 pour remplir le formulaire de choix du menu ou passer au bureau.

Le menu a été annoncé dans « Le Courrier Laïque » de mai dernier.

Voyager ensemble : une journée conviviale sans soucis.

Dimanche 21 juin à 12 h 30

Repas d'avant vacances



Ce repas d'avant vacances est une manière festive et conviviale de nous retrouver un dimanche, hors des repas mensuels, « Les Lundis du Préau » étant plutôt orientés vers les personnes n'étant plus en activité professionnelle.



Participer à ce repas vous permet aussi de nous aider à couvrir la hausse des frais de



fonctionnement de notre maison alors que certains subsides sont en diminution.



N'hésitez pas à inviter vos connaissances à participer à ce repas ouvert à tous, membres ou non.

MENU

Mises en bouche

**Roulades de limande
Duo d'asperges**

**Longe de porc au romarin
Légumes de saison
Pommes de terre grenailles**

Trio de Fromages

Tiramisu aux fraises

Café

30 €



Réservation indispensable jusqu'au **mercredi 17 juin au 064/ 44 23 26.**

Le **paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 confirme la réservation.**

Mentionner « Repas juin- nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (FDML)

Lundi 27 juillet à 12h30
« Les vacances des Lundis du Préau »
Paella et animation

Pour la quatorzième année consécutive et pour répondre aux souhaits de nos membres et sympathisants, nous organiserons un repas de vacances suivi par une animation "ambiance vacances" préparée par des "joyeux membres et administrateurs".



Les habitués en connaissent la formule. Cette année, nous vous proposerons une paella royale : poulet et crustacés, chacun pouvant choisir le contenu de son assiette.



A 12h30

Paella mixte

Dessert – Café

20 €

A 14h15

Animation de vacances - Goûter compris : 5 €



Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter)

au plus tard le dimanche 19 juillet par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau juillet - nom et nombre de personnes